



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 1er octobre 2020 - 19h00

### COMPTE-RENDU

En préambule à la séance, Messieurs JAFFRE et HIBON de l'association ECTI présentent au Conseil Municipal le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Cf document joint

#### **1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.**

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Madame le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2020.

#### **2. Administration Générale.**

- *Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal.*

Par délibération en date du 04 juin 2020, le conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Délégation n°09-2020: Signature de la convention de location de l'atelier-relais n°2. Bail commercial à la société ATHAV pour l'atelier-relais n°2, sis ZA de Kermestre 56150 BAUD, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et pour une durée de 3 mois, moyennant un loyer mensuel de 700 euros net (sept cent euros).

Délégation n°10-2020: Signature du marché de travaux de déconstruction du bâtiment des maîtres.

Signature avec l'entreprise SOTRAMA sise 8 avenue de Kergroise 56100 LORIENT du marché de travaux de déconstruction du bâtiment des maîtres pour un montant de 26 919 € HT. (MAHE HUBERT : 29 482€ HT / RIO TP : 45 415€ HT)

Délégation n°11-2020: Signature des contrats de maintenance informatiques pour la mairie et les écoles.

Signature du contrat de maintenance du parc informatique de la mairie (2 180€ HT) ainsi que celui des écoles publiques du Centre et du Gourandel (1 300€ HT) avec la société MEDIA BUREAUTIQUE sise 6 allée Bernard Palissy 56000 VANNES.

- *Désignation des représentants au sein d'organismes extérieurs.*

Le Conseil Municipal désigne Mme Isabelle BOHELAY comme représentant de la commune pour siéger au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Centre Bretagne.

Il nomme également Madame Pascale GILLET comme représentant de la commune de BAUD au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

M. Patrick GRIGNON est nommé correspondant défense.

- *Autorisation de signature des prestations de services entre la commune et la communauté de communes.*

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer les conventions de mise à disposition des services techniques communautaires pour des interventions portant sur la voirie communale et les chemins ruraux et inversement des services techniques communaux pour des interventions sur l'entretien et les réparations sur la voirie communale.

### **3. Finances.**

- *Instauration d'une taxe annuelle sur les friches commerciales.*

Madame Le Maire propose de lancer une réflexion sur l'instauration d'une taxe annuelle sur les friches commerciales : il s'agit d'inciter les propriétaires de locaux commerciaux vacants à louer leurs biens et redynamiser le commerce local.

Le Conseil Municipal se donne un délai d'un an pour étudier cette proposition, les délibérations fiscales devant être prises avant le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

- *Admission en non valeur des titres irrécouvrables.*

Le Conseil Municipal valide la mise en non-valeur des titres irrécouvrables présentés par le Trésorier, soit 237.60 € pour le budget assainissement.

### **4. Ressources humaines.**

- *Contrat de droit privé – prime annuelle.*

Dans le cadre de l'attribution de la prime annuelle aux contrats de droit privé, le Conseil Municipal valide la liste des bénéficiaires ainsi que les montants attribués à chacun.

### **5. Urbanisme et affaires foncières.**

- *Cessions du domaine public – ZA du Dressève*

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer l'acte de vente relatif à une parcelle du domaine public de 64m<sup>2</sup> située sur la Zone Artisanale du Dressève ainsi que la régularisation d'autres cessions lors de l'extension de l'usine Jean Floc'h.

### **6. Questions diverses.**

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le programme de la saison culturelle 2020-2021 de Centre Morbihan Communauté « Kornek ».

Celle-ci se décline en 3 temps forts : « Contes en scène », « Festival du Sofa » et « la fête de la Bretagne ».

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal des retours positifs de la distribution des bons cadeaux aux personnes de 72 ans et plus en lieu et place du repas des aînés.